

C O N V O C A T I O N

OIGNIES, le 15 octobre 2019

M.
Membre du Conseil Municipal
62590 OIGNIES

est invité (e) à assister à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu le
Mardi 22 octobre 2019 à 18 H 30 à la Salle des Fêtes de la Mairie

ORDRE DU JOUR

- 1) Rapport d'activités 2018 des services de la communauté d'Agglomération Hénin-Carvin (CAHC)
- 2) Compte rendu du conseil municipal du 1^{er} juillet 2019
- 3) Compte rendu des décisions du Maire

FINANCES

- 4) Subvention exceptionnelle à l'Association POLONIA FRANCE SPORT
- 5) Subvention exceptionnelle à l'Association SYNAPSES
- 6) Subvention exceptionnelle au LP Joliot Curie / Séjour scolaire club bande dessinée
- 7) Subvention exceptionnelle Festival de la Vapeur 2019
- 8) Subvention exceptionnelle à l'Association Les Amis de Buxton
- 9) Subvention exceptionnelle à l'Association Les teuf teuf du 9
- 10) Subvention exceptionnelle Harmonie Municipale
- 11) Subvention exceptionnelle à l'association ACAPF
- 12) Subvention exceptionnelle à l'Association Sportive du Collège Pasteur
- 13) Remplacement des menuiseries, châssis de fenêtre de l'école Savary Bouquet / quartier en veille / sollicitation subvention QPV
- 14) Location d'un emplacement de stationnement à la poissonnerie « LA MAREE CONTIGNON »
- 15) Indemnité de Conseil et confection de documents budgétaires allouée aux comptables du Trésor

- 16) État de non valeur comptable année 2019
- 17) Barème applicable en accueil collectif et micro crèche du 1^{er} septembre 2019 au 31 décembre 2022
- 18) Indemnisation relative à des dommages aux biens

RESSOURCES HUMAINES

- 19) Mise à jour du tableau des effectifs

ADMINISTRATION GENERALE

- 20) Approbation du rapport de la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) dans le cadre du transfert à la Communauté d'Agglomération Hénin Carvin de la compétence « Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire »
- 21) Commerces ouvertures dominicales année 2020
- 22) Communauté d'Agglomération-Modification des statuts - prise d'une nouvelle compétence optionnelle
- 23) Convention relative à la prévention de la délinquance dans les transports publics entre la Commune de Oignies, la société Transdev Artois Gohelle et le SMT Artois-Gohelle
- 24) Attribution de marché de prestation de services en assurances de prévoyance statutaire

URBANISME

- 25) Convention, lotissement « Les Églantiers » rue des Aubépines
- 26) Convention financière d'attribution d'un fonds de concours pour la réalisation de l'étude préalable de programmation en vue de la réhabilitation de la Cité Declercq à Oignies
- 27) Convention de co-Maîtrise d'ouvrage entre la Fédération Départementale d'Énergie du Pas-de-Calais (FDE62) et la commune de Oignies, pour les travaux d'effacement du réseau de distribution électrique basse tension, du réseau d'éclairage public et du réseau de télécommunication situés avenue Darchicourt
- 28) Opération d'aménagement - 26 lots libres de constructeurs en 3 terrains en nature rue Marcel Sembat à Oignies

- 29) Dénomination de la voirie. Lotissement Hauts de France Lotir –
SIA Habitat « Les Églantiers »
- 30) Désaffectation et déclassement d'un délaissé de voirie rue Marcel
SEMBAT

MOTIONS

- Préservons l'environnement de notre territoire. Gardons nos communes propres.

LE MAIRE
Fabienne DUPUIS

